

## La reprise d'études par des adultes peu diplômés constitue-t-elle un levier de lutte contre le déterminisme socio-économique et éducatif ?

### Le rôle de l'école dans la reproduction des inégalités sociales

Les recherches des sociologues français Bourdieu et Passeron dans les années 70 ont montré que **l'école était un lieu de reproduction sociale**. L'idée d'une école qui permettrait à tous les élèves de s'élever socialement dans la société a été fortement remise en question et le procès d'une école qui avantage les élèves de milieu privilégié a été la source de nombreux débats.

Pour Pierre Bourdieu<sup>1</sup>, la reproduction sociale est un ensemble d'usages qui se perpétuent, de rites qui composent l'habitus ; c'est un système de dispositions qui se reproduisent dans le temps, qui se transposent d'une génération à l'autre, qui présentent des structures stables, engendrent des pratiques, les organisent sans que les individus concernés n'en aient véritablement conscience ni n'en maîtrisent la finalité.

Les conclusions d'une étude<sup>2</sup> menée en 2010 par l'OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement économique) sur la **mobilité intergénérationnelle** révèlent que la formation des parents joue un rôle fondamental sur le métier, mais aussi les revenus à venir de leurs enfants.

Le milieu parental ou socio-économique influence les résultats des descendants en matière d'éducation, de revenu et de rémunération. Dans l'ensemble des pays européens de l'OCDE, le fait de grandir dans une famille ayant un bon niveau d'instruction favorise l'obtention d'un emploi rémunéré avec un niveau salarial substantiel ; par contre grandir dans une famille moins instruite agit exactement en sens inverse.

L'étude montre qu'en Belgique aussi, **le contexte familial d'origine constitue un déterminant majeur de l'avenir professionnel et financier d'un individu**. Ainsi, les belges dont le père dispose d'un diplôme universitaire gagnent généralement 20% de plus que ceux dont le père n'a pas de diplôme d'enseignement secondaire. Par ailleurs, l'influence de la situation socio-économique des parents sur la performance des élèves dans l'enseignement secondaire est particulièrement forte. Le système scolaire belge a ainsi tendance à accentuer plus qu'à gommer les différences sociales et participe donc beaucoup dans la perpétuation de ce déterminisme.

---

<sup>1</sup> Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Edition de Minuit, 1980

<sup>2</sup> <http://www.oecd.org/dataoecd/2/8/45002669.pdf> *Une affaire de famille : La mobilité sociale intergénérationnelle dans les pays de l'OCDE*, 2010

Parmi les adultes qui désirent reprendre des études, la majorité est constituée de travailleurs peu « qualifiés », ne détenant pas le diplôme de l'enseignement secondaire supérieur qui est la clé d'entrée dans l'enseignement supérieur. Il y a aussi un certain nombre de personnes ayant fait des études secondaires et/ou supérieures dans leur pays d'origine mais dont les diplômes ne sont pas reconnus équivalents en Belgique, la plupart du temps faute de documents probants suffisants.

Le diplôme du secondaire supérieur, constitue un « sésame » pour accéder à l'enseignement supérieur. Dès lors, pour beaucoup d'adultes dépourvus d'une formation initiale et désireux d'entreprendre des études supérieures, les portes ont souvent été fermées.

### **Le Processus dit de Bologne peut-il contribuer à favoriser l'accès d'adultes peu diplômés aux études supérieures ?**

La **Déclaration de Bologne (1999)** engage les pays de la Communauté européenne à une harmonisation des structures de l'Enseignement supérieur. Son objectif visait à instaurer pour 2010 un espace européen de l'Enseignement supérieur dans lequel le personnel et les étudiants pourraient se déplacer facilement et obtiendraient une juste reconnaissance de leurs qualifications.

C'est dans cette perspective qu'en **mars 2004**, le Parlement de la Communauté française adoptait le **Décret dit de Bologne**. Les grands axes de ce décret sont :

- tous les types d'enseignement sont clairement intégrés : le même système s'appliquera à tout l'enseignement supérieur (Université, Hautes écoles, Ecoles supérieures des Arts et Instituts d'Architecture),
- quelques termes techniques comme les grades ont été redéfinis ou simplifiés, le terme « licence » est remplacé par « Master » pour tous les seconds cycles à l'Université ou dans l'enseignement supérieur de type long.
- les modalités de partenariat entre les Universités et les autres établissements sont réglementées,
- le décret confirme l'utilisation des ECTS (European Credit Transfert System) : l'année d'étude reste la référence, elle correspond à 60 crédits<sup>3</sup>.

Le décret dit « Bologne » a **modifié les possibilités de reprise d'études pour les adultes**, notamment avec une plus grande ouverture et surtout plus de visibilité sur les modalités d'accès sans nécessairement être détenteur du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. On peut donc considérer qu'il y a, en théorie du moins, une avancée en termes de

---

<sup>3</sup> Rappel : un an = 1500 à 1800 H de travail, un crédit = 25 à 30 H de travail.

démocratisation d'accès à l'enseignement supérieur, à travers une volonté politique de faire accéder toute la population à la culture scolaire, au développement intellectuel.

### **Des dispositifs alternatifs peuvent-ils contribuer à développer cette opportunité ?**

Les initiatives émanant de certaines institutions de formation d'adultes, telles que le Collectif Formation Société ou l'Université Populaire Paris 8, peuvent-elles contribuer à rendre effective la possibilité d'une reprise d'études par des personnes peu diplômées à travers la mise en place de dispositifs et d'un encadrement adaptés à ces publics ?

**L'Université populaire expérimentale Paris 8**, est une des nouvelles structures expérimentales ayant émergé dans le mouvement de l'éducation populaire. Son champ d'intervention est très large, à savoir : une forme de reprise d'étude, de transmission et de création de savoirs. Une particularité de l'Université populaire expérimentale Paris 8 est que la formation dispensée conduit les étudiants dénommés « apprentis-chercheurs » à l'obtention d'un diplôme à la fin de leur cursus.

Le dispositif mis en place, permet de remettre les adultes en condition d'étudier dans un climat de confiance et de sérénité. En effet, reprendre des études est, pour un adulte, une démarche ardue et la méthode de travail développée, s'appuyant sur les méthodes de recherche de troisième cycle et la recherche-action, tend à redonner l'envie, le courage, la volonté et la détermination nécessaires pour aller au bout de l'aventure.

Le dispositif fonctionne selon le mode collectif car l'autre force de cette expérience repose sur la dynamique d'un groupe hétérogène (diversité des âges et des milieux sociaux) développant de nouveaux rapports aux savoirs, aux expériences vécues d'apprentissages.

L'Université populaire expérimentale Paris 8 **donne une chance à un public a priori peu diplômé, de s'inscrire dans une logique de progression sociale, culturelle, universitaire**. Ce processus participe à l'épanouissement personnel dans une démarche de reconstruction, de construction et de production des savoirs. Cette expérience est un nouvel apprentissage pour tous, étudiants et encadrants. En juin 2011, la première soutenance de « Chefs-d'œuvre »<sup>4</sup> marquait l'aboutissement de la première promotion.

Si l'expérience de l'Université populaire expérimentale Paris 8 consiste à donner aux adultes peu ou pas diplômés une seconde chance d'accéder à l'enseignement supérieur, **cette vision n'est pas partagée par toutes les autorités académiques**. Il n'y a pas beaucoup d'Universités en France qui acceptent les étudiants venant de la filière « université populaire ». Aujourd'hui, l'Université populaire expérimentale Paris 8 rencontre des réticences de la part même des autorités académiques de l'université Paris 8 au sein de

---

<sup>4</sup> « Chef d'œuvre » : mémoire d'au moins 50 pages, présentant une partie réflexive et une partie de recherche.

laquelle elle est née. C'est ainsi un échec de la démocratisation de l'enseignement et cela risque d'anéantir une tentative de réduction des inégalités sociales par l'éducation.

En collaboration avec **l'Université populaire de Bruxelles**, le **Collectif Formation Société**, organisme d'éducation permanente, développe des programmes d'éducation populaire pour adultes dont le but est de lutter contre le déterminisme social et éducatif.

Il s'agit de travailler avec des groupes de travailleurs peu diplômés et faiblement qualifiés. La première étape consiste à envisager leur itinéraire scolaire en vue de dédramatiser ce qui est souvent interprété à tort comme une difficulté personnelle à reprendre des études. Ensuite, il s'agira de les informer des possibilités de mobilité sociale par l'éducation.

En 2011-2012, l'association a conçu un nouveau programme intitulé *Formation d'animateurs formateurs aux fondamentaux de l'éducation permanente*, avec une option : les fondamentaux adaptés à l'entrée en formation ou reprise d'études. Le contenu du programme de formation est orienté vers le secteur de l'Education permanente et comprend une série de modules thématiques<sup>5</sup>.

- **Déterminisme** : ce module vise à mettre en évidence les mécanismes favorisant les inégalités éducatives. En effet, l'école contribue encore et massivement à la reproduction, voire au renforcement des inégalités sociales existantes. Ainsi, la compréhension du système éducatif permet aux participants de démonter le déterminisme socio-éducatif, de se donner de nouveaux objectifs éducatifs pour eux-mêmes et leurs proches.
- **Analyse d'une question du point de vue de l'Education permanente**. L'objectif est de conférer des outils d'analyse collective et individuelle d'une question sociale, dans toutes ses composantes. Pour ce faire des méthodes spécifiques sont privilégiées comme, par exemple, l'entraînement mental.
- **Information** : comment s'informer ? Comment traiter et analyser de manière critique l'information ? Il s'agira d'initier à la démarche du questionnement critique (qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi), à partir de l'information que l'on reçoit et de l'information que l'on donne.
- **Clés d'entrée pour comprendre les enjeux des sciences humaines**. L'objectif de ce module est de comprendre la question qui sous-tend chaque discipline afin d'en comprendre les enjeux. Il s'agira aussi d'identifier les tensions contradictoires qui traversent ces différentes disciplines.
- **La spécificité de l'éducation permanente comme processus éducatif**.

---

<sup>5</sup> Programme FAFEP Description des modules thématiques

Les objectifs opérationnels de ce programme sont, selon le souhait de chaque participant : Acquérir le CESS ou Préparer un examen d'entrée pour un Bachelor, ou encore préparer un examen d'entrée pour un Master ou une formation professionnalisante, ou préparer une validation des acquis de l'expérience (VAE).

**Ce dispositif de soutien à la reprise d'études fonctionne selon un mode collectif et une approche favorisant un travail de groupe et l'auto-socioconstruction des savoirs.** Selon le rapport du cycle de formation qui a ciblé des travailleurs de LEE, depuis la mise en place de ce dispositif, un certain nombre de travailleurs ont manifesté le souhait de reprendre des études. Pour certains, le modèle d'accompagnement et de soutien a été très incitatif à s'engager dans un processus de reprise d'études. Le manque d'information sur les nouvelles possibilités découlant du Décret dit de Bologne, la peur de l'échec - car les études rappellent pour certains les mauvais souvenirs de l'école -, le manque de confiance en soi, le regard des autres, l'absence de soutien des autres « significatifs » (parents, conjoint(e)...) sont autant de facteurs qui entraînent à la résignation et à l'abandon fréquent d'un projet de reprise d'études.

Pour certains, le dispositif de soutien et d'accompagnement est aidant pour restaurer la confiance en soi, pour progresser individuellement et faire progresser ses enfants, mais aussi pour susciter l'envie de se battre contre cette part de déterminisme socio-éducatif et économique. Cette prise de conscience de sa propre capacité à rebondir par le biais des études est une étape fondamentale pour démonter le déterminisme socio-éducatif. Elle s'inscrit dans une perspective d'émancipation à travers une transformation sociale et la possibilité de devenir acteur ou sujet de son propre devenir.

Néanmoins, le chemin est long et ardu et les difficultés évoquées par les travailleurs ayant repris des études sont multiples et variées :

- **personnelles et familiales** : certains ont le sentiment d'être dépassés par rapport à la masse à lire, la difficulté à mener un travail personnel d'écriture, de respecter certaines exigences de niveau supérieur.....autant de craintes qui trahissent le manque de confiance en soi et la peur de l'échec. La reprise d'études peut aussi être une source de tensions familiales. Ces tensions peuvent s'expliquer par le faible capital scolaire des parents qui voient à travers la reprise d'études, une forme de mobilité sociale c'est-à-dire un changement de la position sociale de la personne par rapport à son origine sociale. Cette ascension sociale est contraire aux valeurs et à l'histoire de la famille.

La personne a l'impression de ne pas être comprise, d'où parfois ce déchirement entre la famille et les études et le sentiment d'isolement social.

- **professionnelles** : concilier vie professionnelle études n'est pas souvent chose aisée. Les horaires de travail sont parfois lourds, sans compter la pression des supérieurs

hiérarchiques. L'engagement en formation nécessite un effort cognitif, physique, une réorganisation rigoureuse des priorités et laisse peu de temps de loisir et de détente.

- **pédagogiques** : certains rencontrent des difficultés d'adaptation à l'approche méthodologique et pédagogique de l'établissement, le travail individuel par exemple la rédaction du mémoire ou encore le travail en sous groupe et la capacité d'y prendre place en tant que sujet.

### **La reprise d'études peut-elle être un levier de lutte contre le déterminisme socio-économique et éducatif ?**

Dans une société à fort taux d'emplois de service, le diplôme est essentiel si on veut trouver un emploi, clé d'insertion. Un employeur ne peut juger exactement des qualités de celui qu'il désire embaucher. Le diplôme est alors la ressource objective de l'employeur.

Les adultes sans diplôme ou sans formation qualifiante sont ceux qui éprouvent aujourd'hui les plus grandes difficultés à trouver un emploi ou se retrouvent à exercer des emplois précaires, synonymes de pauvreté et de précarité économique et sociale. Avec la crise économique, le taux de chômage ne cesse d'augmenter dans de nombreux pays européens. Ce chômage touche particulièrement les personnes ayant un faible niveau de formation inférieur au diplôme d'humanités supérieures. Par contre, malgré la crise économique, le diplôme protège encore contre le chômage...

L'obtention d'un diplôme est **synonyme d'une mobilité éducative et sociale** pour les personnes dont les parents n'ont pas un niveau de formation élevé. Cette mobilité sociale peut s'observer au niveau individuel par une aspiration, par exemple, au niveau professionnel, à des postes à responsabilités ce qui permet de rompre avec un certain déterminisme socio-économique et éducatif. Le diplôme procure un certain niveau dans une hiérarchie sociale, par la possibilité de celui qui le possède de poursuivre d'autres formations et par la réputation qu'il procure.

La reprise d'études peut être aussi une forme d'accès au savoir. Qui dit savoir dit clés de lecture et de décodage de la société dans laquelle nous vivons. L'accès au savoir contribue aussi à **construire le changement social plutôt qu'à le subir** et à l'émancipation individuelle et collective. L'accès au savoir, c'est aussi la capacité de développer un esprit critique, d'opérer un recul réflexif, de se libérer de la pensée unique, de déconstruire la pensée dominante et de reconstruire une pensée libre, personnelle et collective.

## Témoignages

**Patricia** est formatrice-TIC à Lire-et-Ecrire Bruxelles. Elle nous apprend qu'elle a choisi de suivre une formation de formateur en alphabétisation parce qu'elle a envie de progresser sur le plan professionnel, d'une part, et par défi intellectuel, d'autre part. La formation devrait, en effet, lui montrer qu'elle est capable de se surpasser. Elle espère augmenter sa confiance en elle, car le fait de ne pas posséder un diplôme l'a toujours fragilisée dans ces initiatives d'entreprendre quelque chose. Cette formation de formateur en alphabétisation devrait également lui permettre de mieux se stabiliser dans son métier de formatrice, « c'est un métier enrichissant sur le plan humain et culturel » et aussi une perspective professionnelle dans le secteur social en particulier dans le domaine de l'alphabétisation.

Avant son engagement à Lire-et-Ecrire comme formatrice en alphabétisation, Patricia travaillait dans la grande distribution. « Après 24 années d'expérience, j'ai ressenti une forte saturation pour la mentalité inhumaine et la dépersonnalisation qui régnaient dans le milieu de la grande distribution où l'on s'intéresse qu'aux bénéfiques et aux chiffres d'affaires. C'est un secteur où le relationnel et l'attention à autrui sont inexistantes ».

Pour sa reprise d'études, elle a bénéficié du soutien de son employeur par un aménagement des horaires de travail et la participation dans les frais de minerval et de syllabus. Quant aux parents de Patricia, malgré leur faible capital scolaire, ils encouragent leur fille à aller jusqu'au bout de ses études. Ses amis et ses collègues ont adopté une attitude très positive quant à sa décision de reprendre des études.

A de multiples reprises elle souligne l'importance de ce soutien dans sa persévérance et l'envie d'aller jusqu'au bout malgré les difficultés rencontrées.

Depuis septembre 2011 Patricia a soutenu son mémoire de fin d'études, elle a obtenu son diplôme pédagogique de formateur en alphabétisation et envisage de poursuivre des études pédagogiques pour une spécialisation dans l'enseignement des TIC.

**Chantal** était institutrice au Rwanda mais un événement personnel majeur lié à la guerre au Rwanda a fait qu'elle a quitté son pays pour chercher asile en Belgique. Arrivée en Belgique sans documents, elle n'a pas pu entamer de démarche d'équivalence de ses diplômes. Elle a eu à faire diverses petites formations et beaucoup de petits boulots avec des contrats à durée déterminée (article 60, contrat PTP).

Pendant toute cette période, sur le plan professionnel Chantal manifeste une tension forte. En effet, elle se voit comme quelqu'un qui a un travail moyennement épanouissant et très contraignant au niveau des horaires.

En 2006 elle est engagée à Lire-et-Ecrire Bruxelles comme formatrice en alphabétisation, « je retrouve l'espoir, un peu fou à mes yeux, d'enseigner à nouveau, j'ai gardé le rêve de retourner dans l'enseignement, rêve qui me paraissait inaccessible à l'époque ».

Après quelques années de pratique, elle a décidé de reprendre des études de formateur en alphabétisation. Chantal nous informe qu'elle s'épanouit bien dans son travail et les études qu'elle a entreprises s'inscrivent dans un but intrinsèque « mon parcours est marqué par l'envie d'étudier et d'aller le plus loin possible ».

Après trois années d'études, Chantal a **obtenu son diplôme de formatrice en alpha** et compte s'investir au sein de sa structure dans les pédagogies émancipatrices.